

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°2/2023 du 08/03/23

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi

Points notables d'actualité générale

- **Afrique, France – Ce qu'il faut retenir du discours de Macron sur le partenariat Afrique-France.** Emmanuel Macron a amorcé, lundi 27 février 2023, sa tournée africaine au Gabon, en Angola, au Congo et en RDC par un discours à l'Élysée, consacré à la stratégie diplomatique et militaire de la France sur le continent africain. Ce déplacement en Afrique s'inscrit en réponse aux besoins sécuritaires et aux partenariats à venir. En effet, selon le président français, « La croissance économique européenne va dépendre de plus en plus de l'Afrique. C'est un fait ». Sur le plan économique, il a plaidé pour « une nouvelle relation équilibrée, réciproque et responsable » avec les pays du continent africain, afin de passer d'une logique d'aide à celle d'investissement. Le président est également revenu sur les 3 Mds € investis entre 2019-2022 dans l'entrepreneuriat en Afrique au travers de l'initiative *Choose Africa* et a souligné le rôle de Bpifrance et de l'AFD dans le nouveau programme, *Choose Africa 2*, qui sera dédié à dérisquer davantage les investissements français en Afrique, et à accélérer la croissance des entreprises « à la frontière entre l'économie formelle et informelle ». *Choose Africa 2* concernera particulièrement les secteurs de la culture, du sport, de l'agriculture et du digital. Emmanuel Macron a également annoncé axer son déplacement en Angola sur la sécurité alimentaire et la promotion de l'agenda FARM. La France est le 1^{er} partenaire de formation agricole du pays et souhaite lancer et déployer un partenariat de production.
- **Union Africaine – Présidence de l'UA : Macky Sall passe la main à Azali Assoumani.** Le président de l'Union des Comores a officiellement été investi président de l'Union Africaine (UA) le 18 février, pour un mandat d'un an. Le chef de l'Etat comorien devient le 21^{ème} président de l'organisation et succède ainsi à son homologue sénégalais. Cette passation a eu lieu dans le cadre du 38^{ème} Sommet de l'UA qui s'est tenu à Addis-Abeba et qui a été marqué par la suspension du Mali, de la Guinée, du Burkina Faso et du Soudan. Le Sommet a débouché sur l'adoption de dizaines de textes. Les principaux sujets évoqués ont notamment porté sur la dette, l'accélération de la mise en œuvre de la Zlecaf, la résolution des conflits internes et l'organisation prochaine d'une conférence de réconciliation nationale sur la Libye.
- **CAE – L'Institut monétaire de l'Afrique de l'Est devrait être créé en 2023.** Le Secrétaire général de la CAE a déclaré début janvier que l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Est (EAMI) - la future Banque centrale de la CAE – serait créé courant 2023, constituant une étape clé dans le processus de déploiement de la monnaie unique. Pour rappel, la mise en œuvre de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est (UMAÉ), 3^{ème} pilier de la CAE, avait été reportée à 2031 car les pays membres n'avaient pas atteint tous les critères de convergence monétaire. La création de l'EAMI devrait donc permettre l'harmonisation des politiques monétaires des États membres, renforçant ainsi l'intégration régionale. En septembre 2022, le commerce intrarégional s'élevait à 10,2 Mds USD, grâce à l'assouplissement des restrictions liées à la Covid-19 et la bonne volonté politique des chefs d'État de la CAE. En effet, deux ans après l'arrivée au pouvoir de la présidente Samia Suluhu, les relations entre la Tanzanie et le Kenya se sont réchauffées et le commerce entre Dar es Salaam et Nairobi a franchi pour la première fois la barre des 800 MUSD.

- **Kenya, Tanzanie – Le ministre délégué au Commerce extérieur en visite au Kenya et en Tanzanie.** Le Ministre délégué au Commerce extérieur, à l'Attractivité économique et aux Français de l'étranger, Olivier Becht, s'est rendu au Kenya et en Tanzanie à l'occasion des forums d'affaires organisés par l'Union européenne les 21 et 23 février respectivement. Il était accompagné de délégations d'entreprises du MEDEF international et de Business France. Au Kenya, le Ministre a été reçu par le Président de la République ainsi que par le CS du National Treasury et son homologue le CS chargé du Commerce. Il a également pu cosigner, avec les ministres concernés, deux Déclaration d'intention qui lancent chacun une coopération entre la France et le Kenya sur le sport et sur l'agriculture. Il s'est également rendu à Eldoret pour visiter le Moi Teaching Hospital ainsi que l'usine d'engrais Baraka/Timac Agro. Cette visite suit de peu la rencontre entre William Ruto et Emmanuel Macron le 24 janvier dernier. Les deux présidents avaient pu discuter des coopérations dans les domaines du commerce, de l'énergie, de la santé, de l'eau, des infrastructures et de l'agriculture, notamment dans la production d'engrais.
- **Kenya – Le Président Ruto souhaite augmenter les envois de fonds de la diaspora à 7,4 Mds USD.** Le président Ruto a récemment révélé son intention de doubler les envois de fonds de la diaspora, de 3,2 Mds USD en novembre 2022, à environ 7,4 Mds USD. Le président entend, grâce au ministère des Affaires étrangères et de la Diaspora, aider les kényans qualifiés dans leur recherche d'emplois à l'international afin d'augmenter le montant des transferts de fonds. Au cours des 3 dernières années, les rémittances à destination du Kenya ont augmenté d'environ 30 %, grâce à : i) une hausse des envois en provenance d'Amérique du Nord ; ii) la dépréciation du shilling par rapport au dollar ; et iii) l'essor du mobile money. En effet, selon une enquête de la Banque centrale du Kenya, les coûts d'envoi via des fournisseurs de services (mobile money, banques, entreprises de transfert d'argent) seraient de l'ordre de 4 à 5 % de la valeur transférée, contre 30 % pour les sociétés de messagerie (G4S, Posta Kenya, DHL, etc.). Ces envois de devises par la diaspora constituent une des sources principales d'alimentation du stock de réserves étrangères, essentielles pour les importations et les paiements du service de la dette extérieure. Cet objectif ambitieux de la nouvelle administration intervient alors qu'une enquête d'octobre 2022 par la société *WorldRemit* indique que 19 % des kényans travaillant à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, étaient contraints de prendre des emplois secondaires pour maintenir le montant de leurs envois de fonds.
- **Kenya – Publication d'un draft de stratégie nationale pour les incitations vertes.** Le 30 janvier dernier a été publiée une seconde version du *National Green Fiscal Incentives Policy Framework* ([ici](#)), suite à la publication d'un premier draft en avril 2022. Parmi les principaux outils politiques énoncés figurent l'utilisation de la taxe carbone, les subventions, les exonérations fiscales, les prêts concessionnels, les garanties, les bonifications d'intérêts, la création d'une banque verte. Le texte traite de secteurs variés : catastrophes naturelles, eau & économie bleue, santé, agriculture, transports, électricité, gestion des déchets, finance climat. En ce qui concerne les catastrophes naturelles et la sécurité alimentaire, le plan prévoit de renforcer les assurances « récolte et bétail » et de mettre en place un fonds de résilience pour la lutte contre l'insécurité alimentaire. Le gouvernement souhaite aussi soutenir les innovations en agriculture, promouvoir l'agro-transformation et les technologies et augmenter la productivité. Concernant la pêche, il est prévu d'imposer des mesures fiscales pour les grandes entreprises afin de réduire la pêche non contrôlée. La stratégie n'a, à ce jour, pas encore été approuvée.
- **Kenya – Le projet de budget 2023/2024 est fixé à 29,5 Mds USD.** Le Trésor a publié un projet de budget décrivant les priorités stratégiques de l'administration Ruto pour l'exercice 2023/2024. Le budget prévoit une réduction des dépenses à 22,4 % du PIB contre 23,3 % dans le budget supplémentaire de l'exercice 2022/2023. Le déficit budgétaire devrait se réduire à environ 4,3 % du PIB (grâce aux subventions), et son financement reposera principalement sur de l'endettement domestique. L'accent sera mis sur l'assainissement budgétaire, l'élargissement de l'assiette fiscale (en contrepartie d'une baisse de la TVA et de l'impôt sur les sociétés) et l'utilisation de la technologie pour soutenir la mobilisation des recettes. La collecte de recettes attendue devrait ainsi représenter 17,8 % du PIB contre 17,3 % lors du précédent exercice. Le gouvernement poursuivra ses efforts pour optimiser les ressources en éliminant les dépenses courantes non-prioritaires et les subventions à la consommation, en restructurant les entreprises publiques et en ayant davantage recours aux partenariats public-privé pour les projets d'infrastructures. Par rapport au budget de l'exercice 2022/2023, la part des dépenses allouées à l'agriculture, aux infrastructures et à

l'administration publique sera réduite au profit de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de l'environnement. Les principaux postes de dépenses dans le cadre du budget 2023/2024 resteront l'éducation (22,3 % des dépenses) et l'énergie, les infrastructures et le numérique (17,7 % des dépenses).

- **Kenya – La Banque mondiale accorde 124 MUSD pour le développement des eaux souterraines.** La Banque mondiale accorde un prêt de 15,5 Mds KES (plus de 124 MUSD) au Kenya pour la mise en œuvre du programme régional sur les eaux souterraines pour la résilience dans la Corne de l'Afrique. L'initiative, lancée le 1^{er} février 2023, vise à améliorer l'accès aux eaux souterraines et à promouvoir une gestion durable de cette ressource face à de multiples pressions, dont la sécheresse. Plus précisément, le programme vise à : i) améliorer les systèmes de surveillance ; ii) renforcer les capacités des experts kenyans en gestion des eaux souterraines ; et iii) la réhabilitation de plus de 400 forages et la construction de nouveaux. Le projet sera mis en œuvre sur une période de 6 ans dans cinq comtés arides et semi-arides : Garissa, Mandera, Marsabit, Turkana et Wajir. Au-delà du Kenya, le programme régional global sera mis en œuvre en Somalie, en Éthiopie, au Soudan du Sud, à Djibouti et en Érythrée.
- **Kenya – Le Trésor National dévoile le projet de loi 2023 sur la privatisation ainsi qu'une liste des entités détenues par l'État et privatisables.** Le *Parliamentary Budget Office* (PBO) prévoit que le gouvernement pourrait lever jusqu'à 30 Mds de KES par an s'il privatise les entreprises publiques. Il existe actuellement 240 entreprises publiques à vocation commerciale qui appartiennent directement ou indirectement au gouvernement. Parmi celles-ci, le gouvernement a désigné 33 sociétés comme "entreprises stratégiques" et donc non privatisables pour le moment. Les 207 restantes ont été classées comme "entreprises non stratégiques" et constituent le programme de privatisation du gouvernement. Parmi ces compagnies, 26 ont été mentionnées dans le dernier draft publié. On y retrouve notamment la *Kenya Meat Commission*, l'*Agrochemical and Food Corporation*, la *National Bank of Kenya* et des compagnies sucrières comme la *Chemelil Sugar Company*.
- **Kenya – La pénurie de dollars fait craindre l'émergence d'un taux de change parallèle.** Un certain nombre de commerçants et d'importateurs affirment que les banques commerciales ont commencé à imposer un plafond à la distribution de dollars. La moyenne serait de 5 000 USD disponibles par retrait quotidien. Certaines entreprises kenyanes, peinant à répondre à leurs besoins d'approvisionnement, auraient déjà commencé à se procurer des dollars dans les pays voisins, notamment en Tanzanie. De même, des entreprises de premier plan auraient commencé à échanger des devises entre elles, faisant craindre l'apparition d'un taux de change parallèle. Plusieurs facteurs expliquent la pénurie de dollars, notamment la hausse des prix internationaux des matières premières, l'inflation et la dépréciation du schilling, ainsi que les règles strictes du marché interbancaire kenyan, qui paralyseraient les opérations de marché. La CBK n'a pas fait de commentaire immédiat sur la pénurie de dollars, mais a affirmé à plusieurs reprises que le Kenya disposait de suffisamment de devises étrangères pour répondre à la demande.
- **Ethiopie – Signature de deux accords d'appui à la reconstruction en marge de la visite de Catherine Colonna à Addis-Abeba.** Lors de sa visite en Ethiopie les 12 et 13 janvier 2023, avec son homologue allemande Mme Annalena Baerbock, Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a signé deux conventions de dons de l'Agence française de développement (AFD). Ces accords concernent deux projets de réhabilitation d'infrastructures électriques dans le nord de l'Éthiopie et d'amélioration de la sécurité alimentaire dans le pays. Ils répondent aux besoins exprimés par les autorités locales et bénéficieront à 12 millions d'Éthiopiens dans les trois régions touchées par le conflit : Amhara, Tigré et Afar. Le premier projet (10 M€) concerne la fourniture d'équipements électriques tels que les transformateurs et les lignes à haute tension. Le deuxième projet (32 M€), financé conjointement avec l'UE, vise à améliorer la sécurité alimentaire du pays. A court terme, l'objectif est de soutenir la relance agricole par la distribution de semences, de bétail et de matériel dans l'Amhara, le Tigré et l'Afar. Il bénéficiera à 400 000 agriculteurs, dont des agricultrices victimes du conflit. À plus long terme, la deuxième phase du projet améliorera la structure du secteur des semences en Éthiopie afin d'augmenter la production agricole nationale.
- **Ethiopie – L'Éthiopie pourrait dépasser le Kenya en termes de PIB en 2023 et prendre la 4ème place des économies d'Afrique Subsaharienne.** Selon les projections du FMI, l'économie éthiopienne devrait croître de 7 % par an à moyen terme, dépassant ainsi le Kenya dans le classement économique de l'Afrique

subsaharienne. Le Kenya, dont la croissance devrait se stabiliser autour de 5,5 % à moyen terme, avait été dépassé en 2022 par l'Angola – deuxième plus grand producteur de pétrole du continent après le Nigeria – grâce à la hausse des prix du baril. Cette année, l'apaisement du conflit au Tigré et un ambitieux programme de réformes économiques devraient permettre à l'Éthiopie d'atteindre la 4ème position du classement, faisant du Kenya la 5ème économie du continent.

- **Ethiopie – Remaniement ministériel.** Le Premier ministre (PM) éthiopien a nommé M. Mamo Mihretu au poste de gouverneur de la Banque centrale, en remplacement de Dr Yinager Dessie, nommé en juin 2018. Juriste de formation, Mamo était avant sa nomination directeur général de l'*Ethiopian Investment Holdings*, entité chargée depuis début 2022 de gérer les participations de l'Etat dans 27 entreprises publiques. Il a auparavant été conseiller politique principal du PM et est négociateur en chef du groupe de travail pour l'accession de l'Éthiopie à l'OMC, et a été spécialiste du secteur privé à la Banque mondiale. Le PM a également annoncé plusieurs nominations : l'ingénieur Habtamu Tegegn en tant que Ministre des Mines qui remplace M. Takele Uma, M. Girma Amente en tant que Ministre de l'agriculture (remplace M. Omar Hussein Oba), Dr Alemu Sime qui remplace Dagmawit Moges au poste de Ministre des Transports et de la Logistique et M. Alemtsehay Paulos en tant que chef du cabinet au cabinet du Premier ministre.
- **Ethiopie – Hausse de 22 % des flux d'IDE vers l'Éthiopie lors du premier semestre de l'année fiscale en cours (2022/2023).** Selon le ministère du Planning et du Développement, l'Éthiopie aurait attiré 2 Mds USD d'IDE au cours du premier semestre de l'année fiscale en cours, soit une augmentation de 22 % par rapport aux six premiers mois de l'exercice 2021/2022. Les chiffres communiqués suivent la tendance à la hausse observée dès 2021. En effet, l'édition 2022 du rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde rapporte que les flux d'IDE à destination de l'Éthiopie ont atteint 4,3 Mds USD en 2021 (+ 79 % par rapport à 2020 et seulement + 6 % par rapport au niveau de 2017). L'Éthiopie, premier récipiendaire de la zone AEOI, capte ainsi 52 % des IDE dirigés vers l'Afrique de l'Est. Cette performance par rapport à ses voisins (notamment l'Ouganda et le Kenya qui ont attiré respectivement 4 et 9,5 fois moins d'IDE que cette dernière sur ladite année) est portée par les investissements chinois ayant triplé au niveau mondial en 2021 d'une part, et la vente de la première licence télécom (850 MUSD) d'autre part.
- **Ethiopie, Chine – Renforcement des relations entre la Chine et l'Éthiopie suite à une visite officielle d'une semaine.** Le ministre des Finances éthiopien, accompagné d'une large délégation gouvernementale, était en mission à Pékin sur l'ensemble de la semaine du 20 février. En plus de pourparlers relatifs à la restructuration de la dette dans le cadre du Common framework du G20, l'Éthiopie a signé un protocole d'accord avec la Chine pour établir un groupe de coopération économique visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays, le 21 février 2023, à Pékin. En parallèle, la Chine a annoncé plusieurs mesures de rapprochement. D'abord, l'application d'un traitement tarifaire zéro sur 98 % des marchandises en provenance d'Éthiopie, à partir du 1^{er} mars 2023 (seul le Burundi et le Niger en bénéficient déjà) ainsi que la tenue d'un Forum d'investissement de haut niveau Éthiopie-Chine co-organisé par l'ambassade d'Éthiopie et l'Agence chinoise de promotion des investissements (CIPA) à Pékin. Côté éthiopien, *Ethiopian Airlines* a ajouté un service de fret entre la Chine et la Belgique pour capitaliser sur la demande croissante de e-commerce. A la fin de l'année fiscale 2021/22, le stock d'IDE des entreprises chinoises en Éthiopie aurait atteint 3,3 Mds USD selon les chiffres avancés dans la presse locale, ce qui classerait le pays au premier rang en Afrique.
- **Tanzanie – La Tanzanie reçoit 580 MUSD de prêts et subventions de la BM.** La Banque Mondiale (BM) a approuvé un prêt concessionnel et des subventions pour un montant total de 580 MUSD pour financer le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement durable en milieu rural (*Tanzania Sustainable Rural Water Supply and Sanitation Programme*) ainsi que le Programme d'investissement dans la santé maternelle et infantile en Tanzanie (*Tanzania Maternal and Child Health Investment Programme*). Grâce à ce financement, au moins 10 millions de personnes devraient avoir accès à un approvisionnement en eau amélioré et 9 millions devraient disposer d'installations sanitaires améliorées.
- **Tanzanie – L'or, le tourisme, les produits manufacturés et les exportations traditionnelles sont les principales sources de devises étrangères en 2022.** Selon la revue économique mensuelle de février 2023 de la Banque centrale de Tanzanie (Bank of Tanzania, BoT), le stock de réserves de change du pays a chuté à 4,8 Md USD à la fin du mois de janvier 2023 (contre 5,2 Md USD un mois auparavant). La BoT note que le

montant des réserves reste suffisant pour couvrir 4,3 mois d'importations, conformément à l'objectif national d'au moins 4 mois. Les principales sources de devises étrangères de la Tanzanie en 2022 ont été l'or (2,83 Md USD), le tourisme (2,56 Md USD), les produits manufacturés (1,43 Md USD) et les exportations traditionnelles telles que le tabac, le café, le coton, les noix de cajou, le thé et les clous de girofle (766,5 M USD). Les prêts et subventions étrangers constituent également une source importante de devises pour le pays. La facture pétrolière continue de peser fortement dans les importations du pays et les dépenses en devises.

- **Ouganda – Le Parlement approuve le budget de l'exercice 2023/24.** Le Parlement a adopté le 1^{er} février, le document de cadrage budgétaire de l'exercice 2023/2024, d'une valeur de 49 980 Mds UGS (soit 13,7 Mds USD). En hausse de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent, ce budget sera financé à hauteur de 57,7 % par les recettes intérieures, 21,8 % par l'aide extérieure (dont 23 % au titre de l'aide budgétaire et 77 % de l'aide projet), 3,2 % par les emprunts domestiques, 15,8 % par les refinancements de la dette domestique et 1,1 % par les autres recettes (dont 45 % provenant des collectivités locales et institutions publiques). Ce budget vise à soutenir « l'agriculture commerciale, l'industrialisation, l'expansion et l'élargissement des services, la transformation numérique et l'accès au marché ». Cela se traduit par les priorités suivantes : le développement du capital humain qui, bien qu'en baisse de 0,9 %, arrive en tête avec 2,47 Mds USD, suivi du programme de gouvernance et de sécurité (1,87 Md USD ; -5,9%) et les infrastructures de transports (1,28 Md USD, avec notamment la construction et la réhabilitation du réseau de voie ferrée). Suivent ensuite les programmes « énergie et ressources minières » (0,49 Md USD), « développement du secteur privé » (0,49 Md USD), « agro-industrialisation » (0,41 Md USD, avec notamment des investissements dans l'irrigation et la lutte contre le changement climatique). Le service de la dette augmente de 18,8 % et représente désormais 5,21 Mds USD, soit 32 % du budget.
- **Rwanda – 13,2 millions d'habitants selon le 5^{ème} recensement national de la population rwandaise.** Les résultats du 5^{ème} recensement de la population et du logement ont été publiés lundi 27 février. Il ressort que la population rwandaise est passée de 10,5 millions en 2012 à 13,2 millions en 2022, avec un taux de croissance annuel de 2,3 %. Le Rwanda sort ainsi en tête des pays de la région, en terme de densité de population, avec 503 habitants par km² (contre 67 en Tanzanie, 92 au Kenya, 484 au Burundi et 400 au Rwanda il y a 10 ans). Selon les projections ce chiffre s'élèvera à 894 hbts/km² dans 30 ans, en 2052. 71,2% des Rwandais vivent dans des zones rurales, soit 9 557 394 personnes. Les femmes représentent 51,5% de la population. L'espérance de vie est quant à elle passée de 64,5 ans en 2012 à 69,6 ans en 2022. De fait, ces chiffres s'accompagnent d'une réduction de la part des jeunes dans la population rwandaise passant de 70,3% en 2012 à 65,3% en 2022. Les résultats du recensement montrent également que les niveaux d'éducation dans le pays restent faibles, malgré une augmentation du taux de scolarisation. Sur le front de l'emploi, 69% des ménages rwandais sont engagés dans des activités agricoles. 78,1 % des ménages privés disposent d'au moins un téléphone portable et 22,8 % des ménages privés ont utilisé l'Internet au cours des 12 derniers mois. Enfin, 61% des ménages sont reliés à l'électricité de l'opérateur national et 82,3% ont accès à de l'eau potable améliorée.
- **Rwanda – Remaniement au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales.** Le Président Kagame a remanié une partie de son gouvernement début mars. Le 2 mars, un communiqué a notamment précisé le remplacement de Mme Gerardine Mukeshimana, Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales depuis juillet 2014, par M. Ildephonse Musafiri. Le Dr Ildephonse Musafiri est un chercheur et économiste, notamment en économie et politique du développement. Ses recherches ont en particulier porté sur l'analyse de la pauvreté et des inégalités, la croissance agricole et la politique alimentaire. Il était depuis juillet 2022 Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. Le Dr Telesphore Ndagamenye prend également la tête du RAB (Rwanda Agriculture and Animal Resources Development Board), précédemment remanié le 30 janvier dernier.
- **Burundi – L'inflation pour le mois de décembre évaluée à 26,6 %, l'augmentation du prix des denrées alimentaires se poursuit.** Selon le rapport de la Banque de la République du Burundi (BRB), l'inflation pour le mois de décembre 2022 est à 26,6 %, 39,4 % pour les denrées alimentaires. Au mois de janvier 2022, le taux d'inflation était de 12,3 %, contre 8,3 % en 2021. Le prix des denrées alimentaires flambe tandis que l'on assiste à une spéculation sur certains produits.

- **Erythrée – Volonté de l'Erythrée de réintégrer l'IGAD.** Le président érythréen Isaias Afewerki s'est engagé au retour de son pays au sein du bloc régional, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'Erythrée avait boycotté l'IGAD – dont elle était un membre originel – en 2007, invoquant des préjugés, notamment en raison d'un rapport de l'IGAD le liant à des groupes extrémistes en Somalie. Cette annonce arrive alors que le président Afewerki était en voyage officiel à Nairobi pour la première fois depuis décembre 2018 pour renforcer les relations bilatérales entre les deux pays. Un accès mutuel sans visa pour les citoyens des deux pays a également été annoncé.
- **Somalie – L'État du Puntland annonce son intention d'agir en tant que gouvernement indépendant jusqu'à ce que la Constitution soit adoptée.** Dans une déclaration publiée le 9 janvier, l'État autonome du Puntland a annoncé son intention de gérer ses propres affaires en tant que gouvernement indépendant jusqu'à ce que la Constitution somalienne soit achevée et qu'un référendum soit organisé. Le gouvernement de l'État fédéral du nord-est de la Somalie a souligné qu'il continuerait toutefois à participer au processus de construction de l'État en Somalie, notamment à l'achèvement de la Constitution. La déclaration de trois pages indique que la Constitution provisoire de la Somalie et la Constitution du Puntland permettent à la région de fonctionner de manière indépendante. "Jusqu'à ce que la Constitution fédérale provisoire, dont le Puntland est l'un des cofondateurs, soit achevée et approuvée par un référendum populaire, le Puntland aura un statut indépendant", indique la déclaration.
- **Somalie – Les Etats-Unis font un don de 41 MUSD.** L'ambassadrice des États-Unis aux Nations-Unies a exprimé, fin janvier, son soutien aux efforts du président Hassan Sheikh pour faire avancer les réformes politiques, économiques et sécuritaires nécessaires à la stabilité durable de la Somalie. Linda Thomas-Greenfield a également réaffirmé l'engagement des États-Unis à soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme menés par les Somaliens et la nécessité de diversifier le soutien des donateurs internationaux pour endiguer la dégradation de la situation alimentaire. L'ambassadrice a annoncé 41 MUSD de nouveaux financements américains à la Somalie. Ce financement de l'USAID permettra de remédier aux pénuries alimentaires extrêmes, de traiter la malnutrition sévère chez les femmes et les enfants et de lutter contre les épidémies.
- **Somalie – La Somalie classée pays le plus corrompu du monde.** Après une amélioration dans le classement de 2021, la Somalie a de nouveau reçu le titre de "pays le plus corrompu du monde" dans le classement 2022 de *Transparency International* récemment publié. De 2007 à 2013, le pays occupait déjà la dernière place du classement en raison de la difficulté de la plupart de ses institutions à adopter les meilleures pratiques internationales. Dans son rapport, *Transparency International*, qui a attribué à la Somalie une note de 12/100, a fait part de son inquiétude quant à la décision du président Hassan Sheikh Mohamud de dissoudre les organes de lutte contre la corruption en octobre 2022, notant que cela indique qu'il n'est pas prêt à s'attaquer à la menace qui paralyse le fonctionnement de plusieurs ministères.
- **Soudan – Approbation du budget par le Conseil des ministres.** Le ministre des Finances a annoncé dans une conférence de presse, le 2 février, l'approbation du budget 2023 par le Conseil des ministres. Ce budget devrait encore, en l'absence d'un parlement, être approuvé par les deux conseils des ministres et de la souveraineté lors d'une réunion conjointe. D'après le ministre, le budget prévoit des recettes de 7363 Mds de SDG (soit 12,6 Mds USD) contre 3326 Mds de SDG (soit 7,66 Mds USD) pour 2022, et des dépenses de 8196 Mds de SDG (soit 14 Mds USD) contre 3318 Mds de SDG (soit 7,64 Mds USD) pour 2022. Quant au déficit budgétaire, il est estimé à 1,4 % du PIB (il était de 1,3 % du PIB pour 2022). Les dépenses sur la santé et l'éducation représentent 14,7 % et 10 % respectivement. Le ministre a indiqué également que l'Etat envisage d'augmenter ces deux enveloppes dans les années qui viennent pour atteindre 40 % du budget au total. Les dépenses sur les projets de développement s'élèvent à 10 % du budget et les transferts vers les Etats fédéraux à 20 %.
- **Soudan – Une délégation israélienne de haut niveau à Khartoum.** Une délégation israélienne comprenant des militaires, des services de sécurité et des hommes politiques, menée par le ministre des Affaires étrangères Eli Cohen, s'est rendue le jeudi 2 février à Khartoum. Elle a notamment rencontré le Président du Conseil de souveraineté, le général el Bourhan. D'après un communiqué, les discussions auraient porté sur des questions de coopération conjointe dans les domaines sécuritaires, militaires, agricole, de l'énergie, de la santé, de l'eau et de l'éducation. A l'issue de cette visite, M. Cohen a déclaré qu'il avait été convenu

de la signature d'un accord de paix entre le Soudan et Israël, une fois finalisée la formation d'un gouvernement civil à Khartoum.

- **Soudan – Ballet diplomatique à Khartoum et nombreuses visites à dimension agricole.** Une semaine après la visite du ministre des affaires étrangères israélien le 2 février, c'est son homologue russe, Sergueï Lavrov, qui s'est rendu à Khartoum le 9 février. Cette visite a été concomitante avec celle des 6 envoyés spéciaux occidentaux : Allemagne, Commission européenne, Etats-Unis, France, Royaume Uni, et Norvège. Par ailleurs, ce 14 février, c'est le ministre israélien de l'Agriculture et du Développement urbain, Abraham Dichterest, qui a fait le déplacement à Khartoum pour discuter de la coopération bilatérale dans le domaine de l'agriculture. Cette visite a coïncidé également avec celle de deux missions commerciales américaine et émirati dans le secteur agricole.
- **Sud-Soudan – Les États-Unis annoncent 289 MUSD pour l'aide humanitaire.** En visite dans l'État du Bahr El Ghazal du Nord, l'ambassadeur américain, M. Michael J. Adler, a annoncé le 16 février, l'octroi d'une aide humanitaire supplémentaire de 289 MUSD en faveur du Soudan du Sud. Cette aide octroyée par l'USAID et mise en œuvre par le biais du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), vise à fournir une aide alimentaire et nutritionnelle urgente à près de 2,2 millions de personnes à travers le Soudan du Sud. Selon le PAM, en 2022, 7,7 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire grave et 1,4 million d'enfants de moins de 5 ans à une malnutrition aiguë. Parmi les causes de cette situation figurent la destruction de productions agricoles et de moyens de subsistance liée aux inondations mais également aux conflits et à l'insécurité. M. Michael J. Adler a aussi demandé au gouvernement de s'attaquer au problème de la violence communautaire dans le pays et de poursuivre les auteurs de ces crimes.
- **Sud-Soudan – Le FMI approuve un financement d'urgence de 114,8 MUSD.** Réuni le 1^{er} mars dernier, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un décaissement, en faveur du Soudan du Sud, de 86,1 millions de DTS (environ 114,8 MUSD) au titre du guichet "choc alimentaire" de la Facilité de crédit rapide (FCR). Cette aide vise à aider le pays à faire face à l'insécurité alimentaire tout en maintenant les dépenses sociales et celles qui favorisent la croissance, ainsi qu'en augmentant les réserves pour répondre aux besoins urgents de balance des paiements. En particulier, 20 MUSD seront destinés à fournir une aide humanitaire immédiate pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Le pays est en effet confronté à des chocs successifs (quatre années consécutives d'inondations intenses, impact de la guerre en Ukraine, pandémie de COVID-19), qui, en provoquant une hausse du prix des denrées alimentaires de base, ont exacerbé une situation humanitaire déjà difficile, avec 8,3 millions de personnes (environ deux tiers de la population) en situation d'une insécurité alimentaire aiguë. Les autorités ont également demandé à bénéficier des programmes de suivi un *Staff Monitored Program* (SMP) et *Program Monitoring with Board involvement* (PMB) afin d'établir un bilan de la mise en œuvre de leurs politiques, ce qui pourrait ouvrir la voie à un programme soutenu par le FMI.
- **Madagascar, La Réunion – Promotion d'un co-développement.** Le Président du Sénat Herimanana Razafimahefa a rencontré le 22 février dernier la Présidente de la Région Réunion, Huguette Bello, dans le cadre de la visite officielle d'une délégation malgache. Cette visite visait à promouvoir le développement de la coopération des deux îles, notamment dans le domaine de la culture, de la formation (mobilités des personnes) et de la sécurité alimentaire par le biais du développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.
- **Madagascar – Le pays gagne cinq places dans le classement *Transparency International* sur la perception de la corruption mais son score demeure inchangé.** Dans le cadre de la présentation de son rapport annuel sur l'indice de perception de la corruption (IPC) 2022 portant sur l'année 2021, *Transparency International Initiative Madagascar* (TI-IM) a annoncé que le pays est passé de la 147^{ème} à la 142^{ème} place du classement (sur 180 pays). Le classement s'explique notamment par la nomination d'un nouveau directeur général du service de renseignement financier (SAMIFIN) et de l'adoption du décret de création de l'Agence de recouvrement des avoirs illicites (ARAI). Le score du pays demeure toutefois inchangé (26/100), des efforts importants restant à mobiliser en matière de moyens financiers pour lutter contre la corruption. TI-IM recommande l'adoption de mesures de plafonnement des dépenses de campagne électorale et la transparence de leurs sources, l'adoption de lois sur l'accès à l'information à caractère public et la protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte.

- **Maurice – Près d'un million de touristes à Maurice en 2022.** Après une longue fermeture des frontières, l'année 2022 a été marquée par le retour des touristes et la reprise d'activité pour toute une filière lourdement éprouvée. Avec près de 997 000 visiteurs accueillis, les autorités et certains acteurs se félicitent de frôler l'ambitieux objectif du million de touristes, équivalant à un recouvrement de 72 % de la fréquentation de 2019 (1,38 million). La situation reste favorablement orientée pour les premiers mois de 2023, malgré les défis majeurs du manque de main-d'œuvre dans l'hôtellerie-restauration et d'une offre insuffisante en termes de passagers dans le secteur aérien.
- **Comores – Signature d'un accord promouvant les investissements de la diaspora comorienne.** Un accord entre l'ONG Agence africaine de coopération économique internationale (ACEI) et la Chambre Economique Franco Comorienne a été signé dernièrement. Ce partenariat entend promouvoir la création d'entreprises et les investissements de la diaspora aux Comores, avec pour objectif de stimuler la création d'emplois à travers le renforcement du tissu entrepreneurial local. Cette rencontre a aussi été l'occasion de rappeler l'importance de la diaspora dans l'économie et son caractère incontournable dans l'accomplissement du Plan Comores Emergent 2030. Pour rappel, les transferts de la diaspora contribuaient à hauteur de 20 % du PIB en 2020.

Actualités agricoles

- **Monde, France – La France et le FIDA ont signé l'accord de financement destiné à mettre en œuvre le pilier 3 de l'initiative FARM.** La France, qui avait déjà augmenté sa contribution au Fonds international de développement agricole (FIDA) de 50% en 2021, a renouvelé son accord à l'occasion du 46^{ème} conseil des Gouverneurs mi-février. Une enveloppe d'un montant de 3,2 M€ permettra de mettre en œuvre le 3^{ème} pilier de l'initiative FARM, qui concerne « l'appui à la production agricole durable et locale dans les pays en développement ». Un secrétariat piloté par le FIDA sera ainsi créé et permettra d'identifier des projets en lien avec la sécurité alimentaire dans les filières agricoles prioritaires, notamment en Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, la France est le 2^{ème} contributeur du FIDA, derrière les Etats-Unis.
- **Monde, Afrique – Tenue du One Forest Summit les 1^{er} et 2 mars.** Le Sommet, co-organisé par la France et le Gabon, a rassemblé de nombreux chefs d'Etat (Guinée équatoriale, Sao Tomé et Principe, Congo, Angola, Centrafrique, Tchad, Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc.). Le Sommet, annoncé lors de la COP27 de Charm el-Cheikh, s'est concentré sur la protection et la gestion durable des trois grands bassins forestiers tropicaux du Congo, d'Amazonie et d'Asie du Sud-Est. Les thématiques se sont axées sur la coopération scientifique, les chaînes de valeur durables et les financements innovants de la biodiversité. A la suite du Sommet, les participants ont pu livrer leurs conclusions et décrire leurs ambitions dans le Plan de Libreville. La mesure phare du plan est la création d'un fonds de 100 M€, alimenté pour moitié par la France et à hauteur de 20 M€ par la *Fondation Walton* et à hauteur de 30 M€ par *Conservation International*. L'enveloppe servira à financer un mécanisme de rémunération des pays exemplaires dans la conservation des forêts et la sauvegarde de leurs stocks de carbone et de biodiversité.
- **Monde, Afrique – Une consommation de maïs historique pour 2022/2023.** Le maïs, céréale la plus produite et la plus consommée dans le monde, devrait connaître un niveau historique de consommation en 2022/2023, évalué à 84,8 millions de tonnes. D'après la FAO, le maïs contribue à 20% des besoins journaliers en calories et est fortement plébiscité dans la zone. Selon le Département américain de l'agriculture, les importations de maïs devraient osciller autour de 2,9 millions de tonnes en 2022/2023, le plus bas niveau d'achat pour les céréales.
- **Afrique – Sommet de Dakar 2 : Les partenaires de développement s'engagent à verser 30 Mds USD.** Le deuxième sommet africain sur l'alimentation, qui s'est tenu au Sénégal les 25-27 janvier, s'est achevé sur une promesse de 30 Mds USD de la part des bailleurs de fonds pour stimuler la productivité agricole et faire de l'Afrique un "grenier à blé" pour le monde. Les partenaires du développement comprennent la Banque africaine de développement (BAD), qui prévoit de fournir 10 Mds USD sur cinq ans, et la Banque islamique de développement, qui s'est engagée à fournir 5 Mds USD. Dans la Déclaration de Dakar, les dirigeants ont convenu d'allouer au moins 10 % des dépenses publiques pour augmenter le financement de l'agriculture

et de déployer des ensembles de production robustes pour stimuler la productivité et accroître la résilience. En outre, le président de la Banque islamique de développement a promis un soutien continu pour stimuler la production afin d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance sur l'ensemble du continent. Le Canada et l'Allemagne se sont également engagés à soutenir le programme *Feed Africa*.

- **Afrique, AE – Tenue d'un forum régional sur l'avenir des systèmes alimentaires résilients en Afrique.** Fin janvier s'est tenu un forum régional de trois jours avec pour thème « L'avenir des systèmes alimentaires résilients en Afrique - Solutions numériques de l'AAAP face aux changements climatiques ». Le forum, qui s'est tenu à Nairobi, était organisé par le Centre mondial pour l'adaptation (GCA), en collaboration avec la BAD et l'Institut *Wangari Mathai*. L'évènement avait pour objectif de renforcer la capacité des parties prenantes d'Afrique de l'Est à concevoir et mettre en œuvre des solutions pour améliorer la sécurité alimentaire et la résilience climatique, notamment grâce aux services de conseil numériques tenant compte du climat. Ces services sont des outils intégrant les informations climatiques dans la prise de décision en agriculture. Ils peuvent revêtir plusieurs formes : applications mobiles, radio ou encore plateformes en ligne. Le PDG du Centre mondial pour l'adaptation a souligné le besoin urgent de mettre en œuvre ce type de solutions, et a notamment présenté le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique, l'AAAP. Ce programme de 350 MUSD permettra de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Corne de l'Afrique, en mobilisant les nouvelles technologies climatiques numériques.
- **AEOI – Publication de la lettre mensuelle sur la pêche et l'aquaculture en AEOI.** La lettre mensuelle de janvier publiée par le SER de Nairobi est disponible [ici](#) et traite de la production, de la consommation, de la dépendance aux importations, des principaux enjeux des filières et des perspectives pour ce qui concerne l'aquaculture et la pêche en AEOI. La zone AEOI bénéficie de nombreuses façades maritimes et lacustres qui offrent une diversité d'espèces de poissons, mollusques, crustacés et plantes aquatiques. Néanmoins, le potentiel de la pêche et de l'aquaculture (continentales et marines) reste encore sous-exploité avec des productions halieutiques ne représentant que 22 % de la production en Afrique subsaharienne. La consommation de poissons reste également plutôt faible, notamment dans la Corne de l'Afrique, et la moitié des pays de la zone seulement sont autosuffisants en produits halieutiques, avec une dépendance aux importations qui reste toutefois stable depuis une vingtaine d'années. Malgré ce potentiel de développement, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en AEOI doivent faire face à de nombreux enjeux : manque d'infrastructures et de financements, épuisement des ressources à proximité des littoraux, pêche INN, ou encore pollution des eaux marines et continentales, avec un lac Tanganyika nommé en 2017 « Lac le plus menacé de l'année ».
- **Afrique de l'Est – L'Afrique de l'Est fait face à la plus importante sécheresse depuis 40 ans**, alors que les précipitations de la précédente saison des pluies ont été bien en-deçà de la moyenne pour la 5^{ème} saison consécutive et qu'une 6^{ème} saison des pluies s'annonce en déficit pour le 1^{er} semestre 2023, entraînant d'importants déficits de revenus et de nourriture. Le cheptel est fortement affecté et on déplore une perte de 13,2 millions de têtes de bétail dans la région : 6,8 millions en Ethiopie, 2,6 millions au Kenya, 3,8 millions en Somalie. Selon la *FSNWG*, « indépendamment de l'évolution des précipitations, il faudra des années pour se remettre d'une sécheresse prolongée de cette ampleur ». Au Kenya, les précipitations cumulées en octobre ont été inférieures de 85 % à la moyenne sur 30 ans. D'après le ministère de l'Agriculture, la production nationale de maïs devrait être d'environ 3,19 MT, soit 10 à 15 % de moins que la moyenne quinquennale. Les pertes de production couplées à la hausse du prix des engrais et à l'inflation engendrent une insécurité alimentaire alarmante et des projections peu optimistes : on dénombre à l'heure actuelle 51,2 millions de personnes en IPC 3 ou plus sur la zone Afrique de l'Est. En Somalie, 5 millions de personnes connaîtront probablement une situation d'insécurité alimentaire aigüe IPC3+ entre mars et juin 2023. Au Kenya, ce chiffre s'élève à 5,4 millions. Les comtés de Turkana, Marsabit, Mandera, Wajir et Garissa pourraient par ailleurs être placés en IPC4 (urgence) pour la période mars-juin 2023. La situation en Somalie est également préoccupante : il y a 62% de probabilités pour que la prochaine saison des pluies Gu (avril-mai) soit en dessous de la moyenne. Le prix de l'eau a par ailleurs été multiplié par 6 depuis janvier 2022. Plus de 82 000 personnes en Somalie, Ethiopie et Soudan du Sud ont cherché refuge dans les pays voisins depuis le début de l'année 2022. On estime à 2,28 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de la sécheresse entre janvier 2021 et décembre 2022. Dans les régions touchées par la sécheresse, les prix des céréales de base sont restés remarquablement élevés. En décembre 2022, par

exemple, un kilogramme de sorgho rouge à Baidoa en Somalie se vendait en moyenne 17 000 shillings somaliens (SOS), soit 21 % de plus qu'à la même période en 2021. Les échanges régionaux de maïs, de sorgho, de riz et de haricots secs ont été par ailleurs inférieurs à la moyenne. Par exemple, environ 34 000 T de sorgho ont été échangées en Afrique de l'Est au cours du 4^{ème} trimestre de 2022. Les volumes négociés ont été inférieurs de 30% à ceux du 3^{ème} trimestre 2022 et de 63% à ceux du 4^{ème} trimestre 2021. Pour le riz, 93 500 T ont été échangées dans la région au cours du 3^{ème} trimestre 2022, soit un volume inférieur de 45% à celui du 3^{ème} trimestre 2022 et de 33% inférieur du 4^{ème} trimestre 2021.

- **Afrique de l'Est – La branche assurance du Comesa va couvrir les éleveurs de bétail pour atténuer les effets de la sécheresse dans la région.** Dans le cadre du programme DRIVE (*De-risking, Inclusion and Value Enhancement of Pastoral Economies*), soutenu par la Banque mondiale et doté d'un budget de 360 MUSD, Zep-Re (la branche assurance du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)), introduira une assurance pour les éleveurs au Kenya, à Djibouti, en Éthiopie, en Somalie et en Érythrée. L'assurance fonctionnera selon le modèle suivant : les agriculteurs paieront une prime de 20 %, tandis que 80 % seront couverts par leurs gouvernements respectifs sous la forme de subventions et de prêts. Alors que la sécheresse dans la région a déjà tué 13,2 millions de têtes de bétail, l'assurance devrait contribuer à alléger la pression sur les éleveurs. L'assurance bétail avait déjà été introduite au Kenya en 2015. Devant le succès de cette opération, le programme est étendu pour la première fois à d'autres pays de la Corne de l'Afrique.
- **Kenya – Le secteur agricole contribuerait à moins de 20 % du PIB.** Les données du rapport sur le PIB du 3^{ème} trimestre publié par le *Bureau national des statistiques du Kenya* (KNBS) évaluent la contribution de l'agriculture au PIB à 19,9 %, contre 23,4 % au trimestre précédent. La part du secteur dans le PIB s'est réduite de 0,7 %, 1,4 % et 0,6 % respectivement au cours des trois premiers trimestres de 2022, marquant une année de déclin depuis septembre 2021. La sécheresse prolongée est à l'origine de ce déclin du secteur économique le plus important du Kenya, dont la production a été très affectée. Les exportations de légumes sont passées de 245 816 T en 2021 à 177 292 T en 2022. La quantité de céréales exportée en 2022 est quant à elle évaluée à 45 168 T, contre 90 746 T en 2021. Ces mauvais résultats ont toutefois été partiellement compensés par l'amélioration de la production et de l'exportation de fruits, de café et de canne à sucre. Les exportations de fruits, par exemple, auraient augmenté de 15 % entre 2021 et 2022, tandis que celles de café ont progressé de 30 % sur la même période.
- **Kenya – Rigathi Gachagua en charge des réformes dans le secteur du café.** Le vice-président kényan s'est vu confier la tâche de piloter les réformes dans le secteur du café. Rigathi Gachagua supervise désormais le *Coffee Sub-Sector Reforms Implementation Standing Committee* (CSRISC), la commission de mise en œuvre des réformes de la filière. Le vice-président compterait retirer la gestion du secteur du café à l'*Agriculture and Food Authority* (AFA), pour créer un organisme indépendant, la *Coffee Regulatory Authority* (CRA), inspirée du précédent *Coffee Board of Kenya*, dissout en 2014. Le nouvel organe devrait bénéficier de pouvoirs plus importants, afin d'améliorer l'accès des producteurs aux intrants et aux marchés.
- **Kenya – Investissement hollandais de 10,6 MUSD pour stimuler la pêche continentale dans le Nord du pays.** L'ambassadeur hollandais au Kenya, Maarten Brouwer, a annoncé le 28 février l'allocation de 10,6 MUSD au profit des comtés de Turkana et de Marsabit, afin de mettre en œuvre sur une période de cinq ans une stratégie visant à stimuler la pêche dans le lac Turkana. Les actions porteront notamment sur une évaluation des stocks de poissons, la fourniture d'équipements de pêche, la mise en place d'une chaîne du froid, l'installation d'une unité de transformation de poisson dans le comté de Turkana et promouvoir l'aquaculture.
- **Kenya – Le pays recevra un don de 34 000T d'engrais russe.** Dans le cadre d'un programme d'aide humanitaire dirigé par le PAM, le producteur russe d'engrais Uralchem-Uralkali fera don de 34 000T d'engrais au Kenya. Ce stock ferait partie d'un stock global de 260 000 T d'engrais du groupe bloqué dans les entrepôts européens. Les 34 000T devraient être envoyées entre le 5 et le 15 mars depuis la Lettonie.
- **Kenya – La pénurie de dollars au Pakistan et en Égypte inquiète les professionnels de la filière thé.** Au Kenya, 55% des volumes de thé, principale culture de rente du pays, sont destinés à l'export vers l'Égypte et le Pakistan. Au Pakistan, une grave crise financière a causé une chute de 16 % des réserves de devises étrangères détenues par la banque centrale au cours de la semaine du 20 janvier. La demande des acheteurs pakistanais diminue et les compagnies maritimes menacent d'interrompre leur activité, les

importateurs étant incapables de régler leurs lettres de crédit auprès des ports. C'est dans ce contexte que le Ministre de l'agriculture kenyan s'est rendu au Pakistan fin février. Côté égyptien, la pénurie de dollars entraîne une chute de la livre et par conséquent de la demande en thé kenyan.

- **Kenya – Le gouvernement recense dorénavant déjà 3,4 millions d'agriculteurs.** Le Ministre de l'agriculture Mithika Linturi a déclaré le 17 janvier l'enregistrement de 3,4 millions d'agriculteurs. Il a précisé que les données d'enregistrement aideront à l'allocation du budget alimentaire. L'objectif est d'obtenir, sur la base du volontariat, une base de données de tous les agriculteurs comprenant notamment l'identité, la localisation, la superficie des cultures et les besoins en engrais, conformément à la directive du Président William Ruto sur l'enregistrement des agriculteurs. Ce programme servira également à faciliter la distribution d'engrais dans le cadre de l'initiative e-voucher.
- **Kenya – Lancement de l'Agricultural Marketing Strategy.** L'*Agricultural Marketing Strategy* (AMS) a été lancée le 24 janvier dernier à Nairobi en présence du Ministre de l'Agriculture kenyan. Effective sur la période 2023-2032, la stratégie a pour objectif d'améliorer la compétitivité et l'accès au marché pour les produits agricoles kenyans, tant au niveau national qu'international. La stratégie a pour objectif de faciliter les échanges et de « faire passer les petits agriculteurs de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale ». L'AMS est divisée en deux segments : un premier segment composé de 5 piliers stratégiques qui mettent l'accent sur l'infrastructure du marché, les normes des produits agricoles, l'approvisionnement durable des produits, la valeur ajoutée et la qualité. Le deuxième segment met l'accent sur les transports et la logistique, l'information sur les marchés agricoles, l'innovation et l'accès aux marchés intérieurs et d'exportation. Le budget proposé pour la mise en œuvre de l'AMS est estimé à 8,44 Mds KES (66 MUSD) sur 10 ans. Ce coût sera partagé entre le gouvernement national, les gouvernements des comtés, les acteurs du développement et le secteur privé.
- **Kenya – Un programme de 3 Mds USD pour le développement de l'irrigation.** La « Stratégie nationale des services d'irrigation » a été lancée le 26 janvier pour développer l'irrigation dans le secteur agricole. Le programme nécessitera un investissement de 389 Mds de KES (3,1 Mds USD) et sera mis en œuvre sur une période de 4 ans, jusqu'en 2027. L'accent sera mis sur le développement des infrastructures d'irrigation, de collecte et de stockage d'eau, et sur la mise en œuvre de programmes de soutiens ciblés et de gestion de l'eau. Le programme permettra d'irriguer 200 000 ha de terres supplémentaires, pour atteindre un total de 445 000 ha à la fin du programme.
- **Kenya – La SFI approuve une enveloppe de 2 MUSD afin d'améliorer et de faciliter l'accès aux systèmes de stockage agricole.** La Société Financière Internationale (SFI) a alloué 2 MUSD au profit du Conseil d'administration du Système d'entrepôts certifiés (WRS), établi en 2020 et visant à développer des infrastructures de stockage certifiées pour la conservation des matières premières agricoles. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'appui technique et de conseil qui s'étendra jusqu'en août 2025. Selon l'exécutif, les pertes post-récolte concernent chaque année entre 30 et 40 % de la production agricole.
- **Ethiopie – Explosion du prix du teff.** Le teff, aliment de base pour la plupart des Ethiopiens, a dépassé le mois dernier les 130 USD par quintal, et augmenté de 50% depuis l'année dernière. Cette hausse des prix serait due à une pénurie de la céréale sur le marché, les agriculteurs préférant stocker leurs récoltes plutôt que de les vendre.
- **Ethiopie – Lancement du programme d'exportation de blé.** Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a inauguré le lancement du programme d'exportation de blé à Bale, en région Oromia. Cette inauguration intervient dans le cadre du *National Flagship Wheat Program* (NFWP) qui vise à améliorer la disponibilité du blé en Éthiopie grâce à une production locale accrue afin d'atteindre une autosuffisance nationale en blé (pour la consommation) et de développer les exportations. Le programme vise à (i) améliorer la production et la productivité du blé, (ii) développer un environnement propice à une commercialisation efficace du blé, et (iii) renforcer les capacités institutionnelles pour le développement de la filière blé dans le pays. Malgré une production importante de céréales, l'Éthiopie se voit obligé d'importer une partie de son blé (19 %). Si les productions céréalières ont légèrement progressé (+2 %), atteignant 30,2 MT selon les

statistiques éthiopiennes en 2020/21 contre 29,7 MT en 2019/20, celles-ci ne suffisent pas à répondre à la demande annuelle de 70 MT de blé d'une population croissante.

- **Tanzanie – Les garanties de prêt de la Tanzania Agriculture Development Bank ont bénéficié à plus de 13 000 petits exploitants agricoles.** Par le biais de son programme « *Smallholder Farmers Credit Guarantee Scheme* » (SCGS), la *Tanzania Agriculture Development Bank* (TADB) a révélé avoir garanti un financement de 173,5 Mds KES à l'agriculture en cinq ans. En pratique, la banque d'Etat fournit une garantie allant jusqu'à 50 % aux banques partenaires qui accordent des prêts agricoles. Selon un état financier trimestriel, entre 2018 et fin décembre 2022, 13 239 petits exploitants agricoles ont bénéficié de cette initiative. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement de garantir l'accès des petits exploitants et des PME agricoles à des prêts à taux d'intérêt faibles et de stimuler le financement du secteur agricole. L'agriculture est le 3^{ème} secteur économique porteur du pays et contribue actuellement à 26,9 % du PIB derrière les services (34,3 %) et l'industrie (29,3 %). Le secteur agricole emploie plus de 70 % de la population active mais rencontre de nombreux défis dont notamment la modernisation de l'agriculture, l'emploi des jeunes, l'adaptation au changement climatique, et des financements limités. En février 2022, l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé son premier financement dans le secteur agricole en Tanzanie. Cet appui, divisé en un prêt de 80 M€ et une subvention de 1 M€, a pour objectif d'améliorer l'accès au financement du secteur de l'agriculture en Tanzanie en soutenant le renforcement de la TADB.
- **Tanzanie – Le groupe marocain OCP annonce des négociations avec la Tanzanie pour l'installation d'une usine d'engrais.** La Tanzanie ne peut aujourd'hui produire localement que 10 % de la demande annuelle de 430 000 T d'engrais, le reste étant importé. Selon la présidente du conseil d'administration de la *Tanzania Fertilizer Company* (TFC), en raison de la pénurie d'engrais, aggravée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, entraînant une flambée des prix, la Tanzanie doit commencer à intensifier sa production d'engrais locale. Ainsi, le directeur général de la TFC a annoncé le début de pourparlers avec Rabat pour la mise en place, avec l'appui du Groupe OCP, d'une usine d'engrais à Kisarawe. Lors du Sommet Dakar 2, le PDG du Groupe OCP avait déjà engagé des discussions avec la présidente Samia Suluhu Hassan. Cet accord bénéficierait au projet d'importation d'engrais tanzaniens par le Kenya. À partir de juillet de cette année, le gouvernement kenyan commencera effectivement à importer des engrais de Tanzanie. Le Ministre de l'agriculture kenyan, M. Linturi, a déclaré que cette mesure faisait partie d'un plan gouvernemental à court terme visant à accroître la productivité agricole et à réduire le coût de la production alimentaire. En important des engrais de Tanzanie, le ministre de l'agriculture a soutenu que le Kenya réduirait sa dépendance vis-à-vis des pays européens et du Maroc.
- **Ouganda – Le gouvernement ajoute la noix de cajou, le macadamia et l'avocat à ses cultures commerciales prioritaires.** Le programme de promotion de ces cultures, qui émergent dans les habitudes alimentaires mondiales, sera dirigé par le secrétariat des services nationaux de conseil agricole (NAADS). Ce programme a pour objectif de diversifier les exportations agricoles ougandaises, plutôt dominées aujourd'hui par le thé et le café.
- **Rwanda – Un projet de 16 MUSD pour stimuler la production aquacole.** Au Rwanda, la pêche représente 90 % de la production totale de produits halieutiques. Le secteur aquaculture reste encore largement minoritaire mais se développe depuis quelques années. Le gouvernement rwandais prévoit de lancer début 2023 un nouveau programme d'une durée de cinq ans pour renforcer la production aquacole. Le programme financé par la Belgique visera, d'une part, à accroître l'offre locale d'aliments pour poissons et, d'autre part, à développer les formations sur les pratiques piscicoles.
- **Rwanda – Lancement d'un projet sur le développement d'Indications Géographiques au Rwanda.** Financé dans le cadre de la Facilité IG pour le développement des indications géographiques dans la région Afrique Caraïbes Pacifique déployée par le CIRAD en lien avec l'AFD, le projet – porté par le NAEB (*National Agricultural Export Development Board*) et la coopérative COOPAC – a été officiellement lancé le 16 février dernier au Rwanda, en présence du Ministre d'Etat de l'agriculture, M. Ildephonse Musafiri, et de l'Ambassadeur de France au Rwanda, M. Antoine Anfré. Ce projet, mené en partenariat avec le CIRAD, accompagne le Gouvernement du Rwanda dans sa stratégie nationale de développement des IG et participe au lancement d'une IG pilote sur le café.

- **Burundi – Directive ministérielle visant à réduire le prix de la viande de 23 %.** Le ministre de l'Intérieur et du Développement communautaire a demandé aux gouverneurs des provinces et au maire de Bujumbura d'harmoniser le prix de la viande dans le pays à 11 000 BIF/kg (5,23 USD). Les bouchers anticipent ainsi une baisse significative de leurs marges, alors que le prix de la viande à l'abattoir est resté stable à 9.500 BIF/kg (4,52 USD). Cette nouvelle intervient alors que l'inflation alimentaire a atteint 39,4 % en décembre 2022 selon le rapport de la BRB publié en janvier. Le gel du prix de la viande est la première mesure prise par le gouvernement suite à la hausse généralisée des prix, et les consommateurs réclament désormais le blocage des prix d'autres produits de base.
- **Madagascar – De l'engrais à base de sulfate d'ammonium distribué à bas prix afin de booster la riziculture.** Mi-février, le président de la République malgache a annoncé la distribution à bas prix d'engrais à base de sulfate d'ammonium, au-delà du don de 500 T par l'usine d'Ambatovy. Cette initiative a pour objectif de faire face à la hausse des prix des engrais, et de booster la production agricole, notamment pour la filière riz.
- **Madagascar – Filière cacao : Mise en place de la traçabilité du chocolat artisanal.** La chocolaterie école Edenia, qui forme des artisans chocolatiers à Madagascar, souhaite désormais mettre en place un système de traçabilité du chocolat artisanal, la certification bio étant peu aisée à obtenir pour ces artisans.
- **Maurice – Le ministre de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire souligne l'importance de la production locale de légumineuses.** En marge de la journée mondiale des légumineuses le 10 février, le ministre a insisté sur la valeur nutritive, environnementale et économique de ces cultures. Afin d'augmenter la production locale de légumineuses, Maneesh Gobin a mentionné le taux d'importation de ces produits, qui s'élève à 12 600 T/an, soit Rs 420 millions (8,5 M€). Un livret sur la production de semences de haricot de qualité a également été lancé. Le ministre a également exprimé sa satisfaction à l'Union Européenne (UE) et la Commission de l'Océan Indien (COI) pour soutenir Maurice dans ses efforts pour promouvoir les cultures produites localement.
- **Maurice – Suite au cyclone Freddy les planteurs enregistrés bénéficieront de plants gratuits et de programmes d'indemnisation.** Alors que le cyclone Freddy a causé de nombreux dégâts lors de son passage au large des côtes mauriciennes le 20 février dernier, les planteurs enregistrés bénéficieront de plants gratuits, de programmes de compensation et de subventions début mars pour réhabiliter et redémarrer leurs plantations, a déclaré le ministre de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire. M. Maneesh Gobin a indiqué qu'une enquête avait été menée dans tout le pays pour recueillir des informations sur l'étendue des dommages causés aux plantations (ruptures de tiges, chutes de fleurs, engorgements d'eau et stress des plantes). Ces dommages aux cultures varieraient en moyenne de 25 à 90 % en fonction de la zone, de la topographie des champs, du type et du stade des cultures.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Monde, Ukraine – Exportations des céréales et oléagineux ukrainiens par le corridor maritime : bilan au 09/03/2023.** Depuis le départ du premier navire le 1^{er} août 2022, 800 navires transportant 23,8 MT de céréales et d'oléagineux ont quitté l'Ukraine (données du 09/03/2023 du centre ONU de coordination des contrôles d'Istanbul). Le maïs représente 48,9% (11,6 MT) des volumes exportés (en baisse), suivi du blé pour 27,7% (6,6 MT) (en hausse), le tourteau de tournesol 5,4% (1,3 MT) (en baisse), l'huile de tournesol pour 5,1% (1,2 MT) (en hausse), et l'orge 4,2% (1,0 MT) (en baisse). Les cargaisons sont à destination de 45 pays. La Chine est la première destination avec 21,0% des volumes (en baisse), suivie de l'Espagne avec 17,1% des volumes (en baisse), 11,2% pour la Turquie (en baisse), 7,4% pour l'Italie (stable), 5,9% pour les Pays-Bas (en baisse) et 3,5% pour l'Egypte (en baisse). La France est destinataire de 1,2% des volumes exportés (0,27 MT) essentiellement du colza. Les pays de l'UE représentent 40,1% des destinations (en baisse). Les pays d'Afrique de l'Est (Soudan, Kenya, Somalie, Djibouti et Ethiopie) représentent 2,8% des volumes exportés (en hausse).
- **Afrique, Chine – Hausse des échanges commerciaux avec la Chine en 2022.** Selon les Douanes chinoises, le commerce bilatéral entre l'Afrique et la Chine (282 Mds USD) a enregistré une hausse de +11 % en *g.a.*

en 2022. La Chine consolide sa position de 1^{er} partenaire commercial bilatéral du continent, position qu'elle occupe depuis 2009. Les exportations africaines vers la Chine, portées par la hausse des cours des matières premières, ont augmenté de 11 % par rapport à 2021, pour atteindre 117,5 Mds USD. Les importations africaines depuis la Chine (164,5 Mds USD en 2022) ont connu une hausse similaire (11 %). La relation commerciale bilatérale reste marquée par un déséquilibre structurel des échanges en faveur de la Chine, avec un excédent commercial s'élevant à 34,7 Mds USD par an en moyenne (2010-2020) selon les données UN COMTRADE. L'Afrique du Sud est le 1^{er} partenaire commercial de la Chine en Afrique, avec des échanges bilatéraux de 56,7 Mds USD en 2022. S'agissant de la région Afrique de l'Est Océan Indien (AEOI), cette dernière enregistre un déficit commercial structurel vis-à-vis de la Chine qui a atteint 20,2 Mds USD en 2020 (UN COMTRADE). Les plus gros exportateurs vers la Chine étaient le Soudan et le Soudan du Sud. A l'inverse, les plus gros importateurs de la région depuis la Chine en 2020 étaient le Kenya, la Tanzanie et le Soudan.

- **CAE – Le prélèvement irrégulier des droits d'accises nuit aux petites économies de la CAE.** Selon une étude commandée par le *East African Business Council* (EABC) et soutenue par *Trade Mark Africa*, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Kenya – plus grandes économies de la CAE – n'ont pas respecté l'article 15.2 du protocole de l'union douanière de la CAE en imposant des montants de droits d'accises différents à chaque exercice financier. Ces variations auraient eu un impact significatif sur les petites économies de la CAE telles que le Burundi et le Soudan du Sud, qui importent la majorité des produits soumis à des droits d'accises et en exportent peu. Ce régime fiscal, généralement appliqué à l'alcool, au tabac, à l'énergie et aux produits de luxe, est particulièrement utilisé en Afrique de l'Est. Au sein des pays membres de la CAE, ces taxes sont également prélevées sur un large éventail de biens et de services tels que les services financiers, les produits et services de télécommunication et certaines denrées alimentaires importées (pâtes, oignons, pommes de terre, etc.) entre autres. Or, lorsque ces taxes ne sont pas harmonisées et progressives, cela crée des déséquilibres et entrave le commerce, perturbant l'objectif d'un bloc commercial commun. Alors que les pays de la CAE cherchent à établir une union monétaire, le directeur général de *East African Business Council* a souligné la nécessité pour les Etats de la CAE d'harmoniser les droits d'accises afin d'éviter les différends commerciaux.
- **Kenya, UE – L'Union européenne accorde un financement de 27 MUSD pour stimuler les exportations du Kenya.** L'Union européenne a signé le 21 février un accord de financement de 27 MUSD pour TradeMark Africa afin de permettre la mise en œuvre d'un programme quinquennal visant à stimuler les exportations du Kenya. La signature, qui a eu lieu lors du Forum UE-Kenya, s'est déroulée en présence du président kenyan William Ruto, de l'ambassadrice de l'UE au Kenya Henriette Geiger, du ministre français au commerce extérieur Olivier Becht et de son homologue kenyan Moses Kuria. La ligne de crédit, appelée *Business Environment and Export Enhancement Programme* (Beeep), sera mise en œuvre en partenariat avec le gouvernement kenyan et viendra compléter la stratégie nationale de développement des exportations, qui vise à accroître les exportations agricoles de 25 % par an. L'objectif de cette stratégie est de remédier au déséquilibre commercial croissant avec le reste du monde. Le programme Beeep, financé par une subvention de l'Union européenne, se concentrera sur la résolution des contraintes dans les chaînes de valeur agricoles qui ont un fort potentiel pour stimuler les exportations, en particulier avec l'UE. Pour rappel, l'Union européenne est la principale destination des exportations kényanes, qui représentaient en 2021 plus de 1,3 Mds USD.
- **Kenya, France – Eureka lance un appel pour des projets de R&D entre la France et le Kenya.** Cet appel invite les candidats à soumettre des projets de R&D de haute qualité dans tous les domaines technologiques, avec de préférence un accent sur la santé ou la durabilité (bioéconomie, économie circulaire, énergies vertes, traitement de l'eau, agro-économie). L'appel à projets s'étend jusqu'au 13 avril 2023, avec un montant total disponible de 595 000 euros. Chaque projet sera financé jusqu'à un maximum de 85 000 euros sur 3 ans et devra associer au moins un acteur académique et une entreprise au Kenya. Retrouver l'appel à projet [ici](#).
- **Kenya – Exportations de fleurs coupées : une chute de 18 % en 2022.** Les expéditions de fleurs coupées ont représenté une valeur de 90 Mds KES (718 MUSD) en 2022, soit une baisse de 18% en valeur et une baisse de 7% en quantité par rapport à 2021. Selon M. Tulezi, directeur général du Conseil floricole (KFC),

cette contre-performance est imputable à une baisse de la demande dans l'UE et au Royaume-Uni, principaux marchés d'exportation du Kenya et qui absorbent environ 70 % des envois de marchandises.

- **Kenya – Installation d'une usine de transformation de tubercules pour 18 MUSD.** La construction d'une unité de transformation de pommes de terre et de patates douce dans la ville d'Iten a été lancée le 31 janvier par la Haut-Commissaire britannique. L'unité qui bénéficie des financements britanniques aura une capacité annuelle de traitement de 60 000 T de tubercules sous forme de produits surgelés, qui seront notamment dédiés à l'export vers l'Europe. Ce programme devrait créer 5 000 emplois directs lors de sa première année d'activité et 10 000 en 5 ans, tandis que la chaîne de valeur des tubercules emploie environ 3,5 millions de personnes dans le pays.
- **Kenya – Association des entreprises *FreshCrop* et *Solynta* pour l'introduction de semences de pommes de terre hybrides.** L'entreprise *FreshCrop*, principal producteur de semences de tubercules au Kenya, a signé début février un accord avec la société hollandaise *Solynta* spécialisée dans la sélection de pommes de terre hybrides. Le partenariat permettra d'améliorer l'approvisionnement local en semences adaptées aux conditions climatiques et résistantes aux maladies, dans un pays où la pomme de terre est le 2^{ème} produit de base le plus consommé. Ces nouvelles semences permettront alors d'accroître le rendement de la filière qui se situe entre 7 et 10 T/ha aujourd'hui, pour un potentiel estimé à 30-40 T/ha.
- **Kenya – La société *Kakuzi* en passe de doubler ses exportations d'avocats vers la Chine.** Après avoir réalisé ses premières exportations vers la Chine en août 2022, l'entreprise compte doubler ses ventes. Un accord vient d'être passé avec *Dalian Yidu Group*, importateur majeur de fruits et légumes en Chine, suite à sa visite vers la mi-février de la compagnie kenyane. Cet accord s'inscrit dans la stratégie de développement de *Kakuzi*, qui vient d'investir 1 MUSD pour planter 60 ha d'avocatiers supplémentaires, portant à 1 000 ha la superficie consacrée à cette production par cette entreprise.
- **Kenya – *Bidco Africa* souhaite acquérir 30 000 T d'oléagineux pour ses usines de production d'huile.** *Bidco Africa* est l'un des principaux producteurs de bien de consommation au Kenya : produits alimentaires, huiles, boissons, alimentation animale, produits d'hygiène, etc. L'entreprise, qui travaille actuellement avec près de 25 000 agriculteurs en Afrique de l'Est pour son approvisionnement en oléagineux, est à la recherche de nouveaux fournisseurs. *Bidco Africa* souhaiterait se procurer 30 000 T de graines de tournesol et de soja afin de répondre à la demande croissante d'huile de cuisson sur le marché intérieur.
- **Kenya – Suite à la hausse des taxes, *EABL* affiche un bénéfice net en stagnation pour le premier semestre 2023.** Le brasseur *East African Breweries Limited* (EABL) a clôturé le premier semestre de son exercice 2023 le 31 décembre, sur un bénéfice net de 8,7 Mds KES (69,9 MUSD), un montant en quasi-stagnation par rapport au même semestre l'année dernière (8,73 Mds KES). Cette stagnation s'explique par une augmentation des droits d'accise sur la bière, qui ont augmenté de 6,3 % depuis le 1^{er} octobre dernier, après une première hausse de 10 % durant le mois de juillet. Au total, *EABL* aura payé 47,3 Mds KES (380 MUSD) de taxes sur ses ventes, en hausse de 15 % par rapport à l'année dernière à la même période.
- **Ethiopie – L'Ethiopie serait perdante dans la mise en œuvre de la ZLECAF.** Selon un rapport l'UNECA de 2021, l'Ethiopie risquerait de perdre 88,7 MUSD de revenus annuels lors de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAF). Il s'agit de la 6^{ème} perte de revenus la plus élevée parmi les 49 pays inclus dans l'étude. Les trois pays avec la perte de revenus la plus élevée seraient la RDC, le Cameroun et l'Angola. Ainsi, l'Ethiopie est l'un des pays africains qui bénéficiera du paquet de 1 Md USD de l'*Afrexim Bank* pour compenser les pertes liées à l'accord. Le fonds est géré par la banque *Afrexim*, mandatée par le secrétariat de la ZLECAF. Jusqu'à présent, seuls 8 pays africains ont échangé à titre expérimental dans le cadre des règles préférentielles de la ZLECAF, dont le Ghana, l'Égypte, la Tanzanie, le Rwanda, le Kenya, Maurice, le Cameroun et la Tunisie. L'Ethiopie est le 19^{ème} pays à déposer des instruments de ratification, mais n'aurait fait aucun progrès dans la mise en œuvre de l'accord en raison de craintes d'être submergé par des produits en provenance de pays africains plus développés tels que le Kenya et le Nigeria.
- **Ethiopie – *Asafo & Co* en appui du fonds *54 Capital* pour piloter un investissement agroalimentaire de 21 MUSD.** *Asafo & Co* a conseillé *54 Capital*, gestionnaire d'actifs axé sur l'Afrique, dans le cadre de son investissement de 21 MUSD dans SAMANU, la plus grande plateforme éthiopienne de produits de grande

consommation (huiles comestibles, savons, détergents et produits à base de blé). L'investissement financera la construction d'une nouvelle usine de production d'huiles de sésame, de tournesol et de soja. *54 Capital* a travaillé aux côtés du fonds norvégien *Norfund* dans ce projet qui devrait augmenter la production locale d'huile comestible, créer des emplois et réduire la dépendance aux produits importés.

- **Ethiopie – HortiFlora Expo, le salon international de la floriculture d'Éthiopie refléurit, après 4 ans d'absence.** La dernière édition ayant eu lieu en 2019 à cause de la crise Covid, l'*Association des Producteurs Exportateurs Horticoles d'Éthiopie* (EHPEA) organise après 4 ans d'absence l'exposition *HortiFlora Expo 2023* du 8 au 10 mars 2023. Environ 90 entreprises sont attendues, parmi elles de nombreux producteurs de fleurs éthiopiens ainsi que des fournisseurs internationaux, venant notamment d'Arabie Saoudite, Pays-Bas, Kenya ou Israël.
- **Ethiopie – 8 entreprises s'installent dans le parc industriel intégré de Bulbula Agro Industrial Park.** L'*Oromia Industrial Park Development Corporation* (OIPDC) a signé des accords avec huit entreprises locales et étrangères qui rejoindront le parc agro-industriel intégré de *Bulbula*. Le secteur d'activité de ces entreprises s'axe sur la transformation de tomates, la production d'huile d'avocat, la production de fourrage et de produits laitiers.
- **Ethiopie – Ajout du blé dans les denrées échangées sur la plateforme de l'Ethiopian Commodity Exchange.** Le blé fera désormais partie des denrées échangées sur la plateforme *Ethiopian Commodity Exchange* (ECX). La FAO a soutenu ce projet par un don de 46 500 USD. Suite à l'approbation du ministère du Commerce et de l'Intégration régionale (MoTRI), l'ECX pourra désormais jouer un rôle important dans l'exportation de blé vers d'autres pays. Cette approbation intervient dans le cadre de la *National Flagship Wheat Program* (NFWP) qui vise à atteindre l'autosuffisance en blé (pour la consommation) et lancer les exportations de blé. En vue de cet accord, l'ECX a analysé des échantillons de blé prélevés dans les principales régions productrices de blé (Oromia, Amhara, SNNP et Sidama) et serait prêt à lancer le processus d'enregistrement. La majorité des 25 succursales d'ECX se trouvent dans des régions réputées pour leurs productions de blé, ce qui devrait permettre aux agriculteurs de livrer plus facilement leurs produits. En parallèle, le lupin blanc, la cardamome, les haricots et le riz ont également été approuvés par le MoTRI pour échange sur ECX.
- **Ethiopie – Le groupe français Castel investit 9,3 MUSD dans Meta Abo Brewery.** En Ethiopie, la croissance du marché de la bière attire de nombreux investissements étrangers et les acteurs locaux renforcent leur capacité de production. *Brasseries et glaciers internationales* (BGI), filiale du groupe *Castel*, a annoncé mi-février le début des travaux de rénovations de l'usine *Meta Abo Brewery*, rachetée en 2022. Le projet programmé depuis 6 mois s'élève à 9,3 MUSD et permettra de réhabiliter, agrandir et augmenter la capacité de production de l'usine à 3,6 millions d'hectolitres par an, contre 1,7 million actuellement.
- **Tanzanie – Le port sec de Kwala, dont l'objectif est de décongestionner le port maritime de Dar-es-Salam, devrait commencer à fonctionner ce mois-ci.** L'exploitation du port sec de Kwala (Kwala Dry Port) devrait améliorer les performances du port de Dar-es-Salam car il serait en mesure de stocker les marchandises en transit vers les pays voisins de la Tanzanie (Burundi, Rwanda, RDC, Ouganda, Zambie, Malawi). Selon les données de la *Tanzania Ports Authority* (TPA), le port maritime de Dar-es-Salam a traité 17MT de marchandises en 2021 (contre 14MT en 2017) grâce notamment à l'augmentation de ses capacités, à une campagne de marketing ainsi qu'à la reprise des échanges après la pandémie de Covid-19. Le port sec de Kwala devrait également aider à décongestionner la ville de Dar-es-Salam puisque les cargaisons débarquées seront directement transportées par voie ferrée vers Kwala.
- **Tanzanie – Tanga : un investissement de 10 MUSD dans une usine de transformation de poissons.** L'annonce a été faite le 9 février par l'*Autorité de la Pêche en Haute Mer* (DSFA), qui prévoit de construire une usine de traitement de poissons dans la ville de Tanga. Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) avec l'entreprise espagnole de pêche *Pacific Star*, qui pratique déjà des activités de pêche dans la ZEE tanzanienne. Dans un pays où la pêche reste concentrée sur les lacs et où le secteur de la transformation est peu développé, cette usine devrait permettre de traiter entre 100 et 200 T de poissons par jour et créer 100 emplois à ses débuts.

- **Tanzanie – Import de 90 000 T de riz en franchise de droits.** Le gouvernement a autorisé les commerçants à importer 90 000 T de riz sans droits de douane d'ici à la fin février. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de réguler le marché intérieur, tandis que l'on assiste à une flambée des prix des denrées alimentaires. Le stock devait arriver en Tanzanie fin février.
- **Ouganda – Hausse de 15,1% des exportations en décembre 2022, tirée par les exportations de maïs.** Selon le rapport mensuel du ministère des Finances, de la planification et du développement économique, les exportations ougandaises de biens se sont élevées en décembre 2022 à 371,8 MUSD, soit une hausse de +10,7% en *g.m.* et de +15,1% en *g.a.* Le maïs arrive en tête des principaux produits exportés, avec une valeur qui est passée de 4,3 MUSD à 20,5 MUSD entre novembre et décembre 2022. Cette hausse annuelle est notamment imputable à l'augmentation de la demande de maïs ougandais par les pays voisins, comme le Kenya. Le rapport indique en revanche une baisse de 7,2% des exportations de café (représentant en moyenne 14,8% du total des exportations sur les 3 dernières années), passées de 64,1 MUSD en novembre 2022 à 59,5 MUSD en décembre 2022. Cette baisse est principalement attribuée à des épisodes de sécheresse ayant sévi entre avril et août 2022 dans la plupart des régions productrices. Le rapport fait état d'un déficit commercial, les importations (666,7 MUSD, soit +4,9% par rapport à novembre 2022 et +8,1% par rapport à décembre 2021) étant supérieures aux exportations. Les postes en augmentation sur la période sont notamment les produits pétroliers, les équipements et machines, les véhicules et accessoires.
- **Ouganda – Le pays souhaite ouvrir des points de vente de café en Allemagne et au Danemark.** Premier exportateur de café en termes de volume, l'Ouganda consomme seulement 5% de sa production. L'*Autorité de Développement du Café* (UCDA) a annoncé le 12 février vouloir implanter prochainement deux points de vente en Allemagne et au Danemark afin de promouvoir le café ougandais dans ces deux pays. L'initiative s'inscrit dans une stratégie de développement de la demande en café ougandais. L'Allemagne est la 2^{ème} destination pour les fèves ougandaises après l'Italie et représente environ 15 % du volume total des expéditions en 2021, tandis que le Danemark est le 4^{ème} plus grand consommateur de café au monde.
- **Ouganda, Algérie – Le pays espère finaliser d'ici mars un accord pour exporter du lait en poudre vers l'Algérie.** L'Ouganda, rare pays à avoir une balance commerciale positive en produits laitiers, exporte en grande partie dans la région AEOI mais cherche désormais de nouveaux marchés. Le 24 février, l'*Autorité de Développement du Lait* (DDA) a annoncé que l'Ouganda souhaitait conclure d'ici fin mars un accord avec l'Algérie pour exporter son lait en poudre. Les achats de ce produit en Algérie ont atteint 395 000T en 2020, soit 1,1 Md USD, et représentent un marché lucratif pour l'Ouganda, second producteur de lait en Afrique de l'Est derrière le Kenya. L'accord permettrait aussi à l'Ouganda de trouver un débouché pour son surplus laitier dû à une production en hausse, évaluée à 3,2 Mds L en 2021/2022, contre 2,8 Mds L un an plus tôt.
- **Rwanda – Les recettes d'exportation agricoles ont augmenté de 45 % en 2022 et atteignent 789 MUSD.** Entre janvier et décembre 2022, les exportations de produits agricoles et alimentaires ont totalisé 789 MUSD, un chiffre en hausse par rapport aux 543 MUSD affichés en 2021. Selon le *Conseil national des exportations agricoles* (NAEB), ces bons résultats s'expliquent par la reprise des activités économiques et de transport après la crise Covid, mais également par la forte demande en céréales et en produits horticoles, ainsi qu'en animaux et produits dérivés.
- **Rwanda – Lancement d'une usine de transformation de lait de 45 MUSD en avril prochain.** *Inyange Industries Limited*, principale entreprise agroalimentaire du pays, a annoncé le 15 février la mise en service d'une unité de traitement de lait au cours des deux prochains mois. L'usine, en cours d'installation, sera dotée d'une capacité de traitement de 650 000 L de lait par jour et devrait fournir quotidiennement 50 T de lait en poudre et 150 000 L de lait UHT (longue conservation). 20% de la production sera destiné à la consommation intérieure, le reste exporté vers les marchés de la CAE, de la COMESA et du Moyen-Orient.
- **Soudan – Résilience du commerce extérieur.** Malgré la situation difficile que le pays traverse, le Soudan a vu une intensification de ses échanges, atteignant même un pic historique de 15,46 Mds USD, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2021. Cette progression provient d'une forte poussée des importations (+12 %) au détriment des exportations qui ont connu une baisse de -13 %. Ainsi, la balance commerciale affiche un déficit historique de -6,74 Mds USD. Les EAU et la Chine restent les deux principaux partenaires commerciaux avec respectivement 4,4 Mds et 2,3 Mds USD, représentant à eux seuls 43 % des échanges

extérieurs. A noter, que le Soudan affiche un solde commercial négatif avec tous ses principaux partenaires commerciaux. L'or maintient sa place de premier poste d'exportation (avec 46 % du total), tout comme, en termes sectoriels, les ventes agricoles et animales (52 % du total). Les principaux postes d'importation restent les produits pétroliers (26 % du total) et les denrées alimentaires (25 %).

- **Soudan – Financement britannique de 50 MUSD au groupe DAL.** La *British International Investment* (BII), chargée du développement international, a annoncé un investissement de 50 MUSD dans la filiale *INVICTUS Trading* du groupe *DAL*, chargée de l'activité d'importation. Cette opération permettra au principal groupe privé soudanais de financer notamment ses importations de blé (environ 280 000 T/an). Pour mémoire, le groupe *DAL* possède également la principale minoterie du pays, *SEYAG*, d'une capacité de 6200 T/j.
- **Madagascar – L'entreprise de restauration toulousaine Newrest remporte le contrat de gestion de la base de vie de QMM.** Dans son édition du 10 février, le journal *Les Echos* a annoncé que le contrat de gestion de la base de vie du projet *QMM* (filiale de *Rio Tinto*, extraction d'ilménite) a été remporté par l'entreprise toulousaine *Newrest*, spécialisée dans la restauration notamment aérienne. Sa filiale *Newrest Madagascar* détenait déjà le contrat de gestion de la base vie du projet *Ambatovy* depuis 2009 – filiale du japonais *Sumitomo* et du coréen *KOMIR*, extraction de nickel et de cobalt. Créée en 2006 et comptant près de 710 collaborateurs, elle assure ainsi la restauration des deux principaux projets miniers du pays.
- **Madagascar – Contraction de 2% des expéditions de litchis vers l'Europe en 2022/2023.** Les expéditions de litchis pour la campagne 2022/2023 ont totalisé 14 270 T, soit une baisse de 2% par rapport à la saison précédente. Cette légère contraction est due à la baisse des exportations par avion au début de la campagne, à l'augmentation des coûts de fret aérien et à la courte durée de la campagne.
- **Madagascar – Les importations de riz blanchi ont augmenté de 18 % en 2022.** Madagascar, qui serait autosuffisant à 80% en riz blanchi, a importé pour 744 846 T de riz entre janvier et décembre 2022, soit une augmentation de 18% par rapport à 2021. Selon *l'Observatoire du riz* cette croissance serait due à la politique d'incitation aux importations afin de limiter la hausse du prix du riz local. A l'origine de cette hausse : la sécheresse actuelle qui a entraîné le retard de la dernière saison culturale 2021/2022, et une baisse de la production de 6%.
- **Comores, ZLECAF – Adoption de la loi portant sur l'intégration à la ZLECAF.** Le 6 février, l'Assemblée Nationale des Comores a adopté la loi portant sur la ratification de l'accord de libre-échange ZLECAF. L'intégration à cette zone de libre-échange africaine permettrait aux Comores d'augmenter son volume d'exportation vers le reste du continent, notamment ses produits issus des cultures de rente. Plusieurs secteurs, comme le tourisme et les secteurs cosmétique et pharmaceutique, ont été identifiés comme bénéficiaires potentiels. Cet événement témoigne de la volonté des autorités comoriennes de renforcer leurs échanges commerciaux avec le reste du continent. Pour rappel, le principal partenaire africain des Comores est Madagascar, qui représente une part non négligeable de leurs exportations (8%).

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité